



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix adopte sa deuxième politique culturelle et réaffirme la place centrale de la culture dans le développement du territoire

Baie-Saint-Paul, 19 octobre 2026 – La MRC de Charlevoix est fière d'annoncer l'adoption de sa deuxième politique culturelle, une démarche qui réaffirme l'importance de la culture comme moteur de développement, de cohésion sociale et de rayonnement pour l'ensemble de son territoire. Adoptée le 30 septembre dernier, cette nouvelle politique intitulée « Un héritage vivant, un territoire vibrant » constitue un cadre renouvelé qui guidera les interventions de la MRC au cours des dix prochaines années.

Son élaboration est le résultat d'un important travail de réflexion et de consultation initié à l'été 2025. Cette démarche s'est d'abord appuyée sur la réalisation d'un portrait culturel du territoire, permettant de mieux comprendre les caractéristiques, les forces et les enjeux propres à la MRC de Charlevoix. Puis, une démarche participative réalisée auprès des partenaires et des municipalités locales a permis de recueillir une diversité de points de vue et de faire émerger des préoccupations, des aspirations et des pistes de développement qui se reflètent aujourd'hui dans le contenu de la politique.

Ainsi, au cœur de cette nouvelle politique se trouvent trois orientations qui reflètent les priorités exprimées par le milieu : 1) soutenir la consolidation et le développement de l'écosystème culturel; 2) favoriser l'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité et 3) préserver et mettre en valeur les patrimoines culturels de Charlevoix. Chacune de ces orientations est accompagnée d'objectifs précis qui permettront de structurer l'action de la MRC et d'en mesurer les retombées au fil du temps.

Le nouvel énoncé de politique peut être consulté ici : mrccharlevoix.ca/mrc/culture-et-patrimoine/politique-culturelle/.

« La politique souligne le rôle essentiel joué par les artistes, les artisanes et artisans, les organismes culturels, les bénévoles, les travailleurs culturels ainsi que les nombreuses institutions qui participent à faire vivre la culture dans toutes les communautés de notre territoire. La MRC souhaite poursuivre les efforts entrepris au cours des dernières années tout en créant des conditions favorables à l'émergence de nouvelles initiatives », souligne le préfet de la MRC de Charlevoix, monsieur Michaël Pilote.



Elle entend aussi adapter ses interventions en fonction de l'évolution du milieu et des enjeux qui se présenteront, qu'ils soient liés à l'accessibilité culturelle, à la relève artistique, à la préservation du patrimoine, à la transition numérique ou au développement des publics.

-30-

Sources :

Annie Vaillancourt
Agente de développement culturel
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6013
availlancourt@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en
administration
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca